

# Conseil communal de Lausanne

---

## **Postulat Bolombo Limangi et consorts : Maison de quartier à Prélaz-Valency : renforcer un lieu de proximité au service du vivre-ensemble**

### **Résumé**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de faire évoluer le Centre socioculturel Prélaz-Valency en Maison de quartier, avec un mandat renforcé, des moyens adaptés et une planification de mise en œuvre.

Le quartier de Prélaz-Valency occupe une place singulière dans le paysage urbain et social lausannois. Quartier populaire, familial et diversifié, il s'appuie depuis longtemps sur un tissu associatif et habitant dense qu'il convient de soutenir et de consolider.

Le Centre socioculturel Prélaz-Valency constitue aujourd'hui un acteur central de cette vie locale. Il accueille des activités pour différents publics, des permanences pour les jeunes et les enfants, un café-rencontre, des cours de français pour adultes ainsi que des fêtes et manifestations de quartier (FASL : <https://fasl.ch/centres/prelaz-valency>). Par son action, il contribue à la cohésion sociale, à la prévention de l'isolement, à la médiation intergénérationnelle et à l'animation d'un quartier marqué par une forte diversité sociale et culturelle.

Dans ce contexte, les besoins évoluent. Les enjeux de cohésion sociale, de participation citoyenne, de lien intergénérationnel, d'intégration, d'accès à des espaces collectifs et de coordination locale se renforcent. À l'occasion des dix ans du centre, un groupe de travail réunissant professionnels, associations et habitants a été constitué pour conduire une démarche participative. Des tables rondes autour des enjeux du quartier réunissant des politicien·ne·s, des professionnel·le·s du terrain ainsi des bénévoles d'associations du quartier ont eu lieu. De plus une plateforme de suivi et de concertation du projet de maison de quartier a été créée afin de renforcer la participation et la coordination locale. Lors de moments d'échange, et particulièrement lors du débat participatif s'étant déroulé durant le week-end de célébration des dix ans du centre réunissant des habitant·e·s, des professionnels et des acteurs politiques et des associations, plusieurs constats ont été formulés :

- saturation des locaux ; ressources humaines et financières insuffisantes au regard des besoins ;
- manque d'espaces de socialisation ouverts ; difficulté à toucher certains publics adultes ; coordination perfectible entre acteurs locaux et institutions ;
- besoin de renforcer l'action "hors murs" surtout par rapport au public jeune et au soutien parental ;
- nécessité de soutenir les initiatives luttant contre les précarités et continuation de l'accessibilité universelle aux activités du centre.

Ces éléments plaident pour une évolution du cadre actuel vers une reconnaissance plus claire du rôle du centre, à travers le statut de Maison de quartier.

Cette évolution ne modifierait pas la nature du lieu, mais permettrait de mieux en refléter la réalité. La notion de maison de quartier a en effet le mérite de la clarté : elle désigne un espace du quotidien, ouvert et identifiable, ancré dans la vie du quartier. Elle permet de mieux valoriser des fonctions déjà existantes, tout en renforçant leur lisibilité.

Une telle reconnaissance offrirait également un cadre plus propice à l'ajustement des moyens et à la structuration des coopérations locales, notamment pour :

- renforcer le dialogue entre acteurs ;
- définir des priorités partagées ;
- soutenir la participation des habitantes et habitants ;
- augmenter les moyens pour le suivi des projets de quartier ;
- renforcer la coordination des politiques publiques à l'échelle locale.

# Conseil communal de Lausanne

Enfin, cette évolution s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large. Le secteur Maupas/Valency constitue déjà l'un des quartiers les plus peuplés de Lausanne, et la continuité urbaine avec Sébeillon/Malley, dont fait partie Prélaz, en fait un ensemble cohérent et en forte mutation. Dans ce contexte, la consolidation des équipements de proximité apparaît comme un enjeu structurant.

Il s'agit donc moins de créer une nouvelle structure que de reconnaître et renforcer un rôle déjà assumé, en s'appuyant sur ce qui fonctionne : l'ancrage local, l'engagement des équipes, la vitalité associative et la participation des habitants.

Plusieurs objets ont déjà été déposés par des conseillères et conseillers communaux sur la répartition des ressources, dont le postulat Jaffar<sup>1</sup> et le postulat Devalonné Dinbali<sup>2</sup> sur l'allocation équitable des ressources et les inégalités entre les quartiers ainsi que l'interpellation de M. Kanthia<sup>3</sup> suite à l'audit de la cour des comptes sur l'équité – et nous soutenons une analyse des éventuelles disparités de dotation entre quartiers lausannois sur la base d'un diagnostic transparent

## Conclusions

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de faire évoluer le Centre socioculturel Prélaz-Valency en Maison de quartier, et notamment à :

- Examiner les besoins actuels et futurs du quartier en matière d'animation socioculturelle, de vie associative, d'accueil, de soutien aux familles et de participation habitante, en regard des prestations existantes et des moyens nécessaires à leur consolidation ;
- Examiner l'intégration d'équipements socioculturels dans les futurs plans d'aménagement du secteur Sébeillon-Sévelin et de la friche ferroviaire, en complément aux sites existants tel que la Valencienne ;
- Étudier les adaptations nécessaires du mandat, de la gouvernance, du financement et des ressources humaines liées à une reconnaissance en Maison de quartier ;
- Soutenir la plateforme de suivi et de concertation afin de renforcer la transparence, la participation et la coordination locale.

Lausanne, le 6 juin 2026

Signataires :

Perside Gloria Bolombo Limangi



Romane Benvenuti



Eric Beltens



Marie-Claude Guerry



Naomi-Alexandra Matewa



Les initiant·e·s proposent au Conseil de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis

<sup>1</sup> Postulat de Jaffar Mountazar - Diagnostiquer les inégalités entre quartiers (POS25/043) du 12 mars 2025

<sup>2</sup> Postulat de Devalonné Dinbali Caroline et consorts - Pour une allocation équitable des ressources pour l'animation socioculturelle (POS26/032) du 14 mars 2026

<sup>3</sup> Interpellation de Kanthia Paulraj et crts - Equité dans l'allocation des ressources de la politique des quartiers lausannois du 27 octobre 2025